

Projet pédagogique



Accueil Jeunes Communautaire
Léo Lagrange



leo lagrange
FEDERATION



Sommaire

1. Présentation de la structure	p.3
a. Environnement	
b. Dispositifs	
2. Le public visé	p.5
a. Les 14/15 ans	
b. Les 16/17 ans	
3. Les objectifs	p.7
a. Le Projet Educatif de la Fédération	
b. Nos objectifs	
c. Les séjours	
4. Les moyens	p.10
a. Humains	
b. Matériels	
c. Financiers	
d. Les partenariats	
e. Fonctionnement de la structure	
5. Evaluation	p.16
a. Les réunions d'équipes	
b. Les Bilans d'activités	
6. La communication	p.17
a. Avec les jeunes	
b. Avec les familles	
7. Annexes	p.24

1. Présentation de la structure

a. Environnement

1. Champs d'action de l'accueil

L'Accueil Jeunes communautaire se situe sur la ville de Bléré, la commune la plus importante, en nombre d'habitants, de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher (CCBVC). C'est, à ce jour, le seul accueil 14-17 ans de la CCBVC, il couvre donc 15 communes.



2. Contexte

Au cours de l'année 2015, la vie de l'Accueil Jeunes de la CCBVC a été très mouvementée. En effet, suite à une prise de compétence Petite Enfance-Enfance –Jeunesse par la Communauté de Communes Bléré Val de Cher (CCBVC), l'Accueil Jeunes a vu son local déménagé au 13 rue Paul Louis Courier à Bléré, à côté de la Maison des Associations. A cela s'ajoute un changement de gestionnaire, depuis le 1^{er} Janvier 2016, les structures : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'Accueil Jeunes (ACJ) sont gérées par la fédération Léo Lagrange.

3. La structure

L'Accueil Jeunes se situe en plein centre ville de Bléré, dans des locaux adjacents à la maison des Associations, occupée notamment par l'école de musique. L'Accueil de Loisirs est à 5min à pied, ce qui facilite les déplacements pour le lien entre les 11-13ans de l'ALSH et l'ACJ.

Les bâtiments sont à la commune de Bléré, qui les met à disposition de la CCBVC.

ACJ Bléré

13, rue Paul Louis Courier
37150 Bléré
02.47.57.29.58
07.77.49.12.09
Ccbcv.acj@leolagrange.org

b. Dispositifs

La collectivité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais d'un **Contrat Enfance Jeunesse**.

Notre action éducative s'inscrira dans le cadre de ce contrat.

2. Le public visé

L'Accueil Jeunes de la CCBVC est ouvert aux jeunes âgés de 14 à 17 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes des jeunes de cet âge, qui ne sont pas identiques en tout point.

Nous distinguerons deux tranches d'âge aux besoins différents : les 14-15 ans, et les 16-17 ans.

a. Les 14/15 ans

L'adolescence est une étape durant laquelle l'individu vit un tournant dans son rapport aux autres et à lui-même. Ainsi, il recherche davantage d'autonomie, notamment vis-à-vis de son environnement familial, il se rapproche de ses pairs.

Le lieu se veut être un espace relié et connecté à son environnement et au monde. Il favorise la construction d'une relation permanente, physique ou dématérialisée avec des dispositifs et des milieux d'expressions éducatifs, citoyens, artistiques, sportifs, ...

La relation avec le collège est centrale, des temps d'animations sont proposés toutes les semaines, sur la pause méridienne afin d'aller à la rencontre du public jeune. Ce sont des moments d'informations, de discussions, d'échanges et de rencontres. Une réflexion est en cours sur un travail concerté avec les animateurs du dispositif passerelle de l'ALSH.

b. Les 16/17 ans

A cet âge, l'accès à la formation, l'emploi, la santé, la culture et aux loisirs leur paraît souvent difficile à atteindre.

Les animateurs deviennent plus des accompagnateurs de projets, attentifs et disponibles afin de trouver des solutions concrètes aux projets que les jeunes entendent mener.

Accompagnement de projets de séjours en autonomie, soutien à l'insertion professionnelle, aide au passage du BAFA, ..., sont des exemples qui permettent d'expérimenter et de valoriser leur attente de responsabilités.

Un lien va être mis en place avec le lycée afin d'assurer des temps d'animation dans les Maisons des lycéens et/ou foyers des lycées fréquentés par les jeunes de la CCBVC. Une distribution de la programmation des vacances scolaires est faite dans les bus scolaires à destination d'Amboise, par l'équipe d'animation.

Une enquête est envisagée, afin de mieux connaître le public, ses besoins, ses envies et celles des familles.





3. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'Accueil Jeunes ?

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange.
- ✓ Accompagner les jeunes dans leurs initiatives, afin de les insérer dans un monde local et global en constante mutation.
- ✓ Permettre aux jeunes de découvrir leurs potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.

b. Nos objectifs

Etre un lieu favorisant le vivre ensemble ou chacun trouve sa place

- ✓ Permettre à chacun de découvrir et d'évoluer ensemble, en :
 - Favorisant la mixité au sein de l'Accueil Jeunes.
 - Travaillant l'aménagement des locaux avec les jeunes, afin qu'ils s'approprient l'espace. Différents espaces seront créés : « DIY », « Jeux de société », « lecture », « cuisine », « prévention », ...
 - Suscitant le débat et par la mise en place de temps d'échange
- ✓ Favoriser les actions collectives et développer la solidarité, en :
 - Mettant en place un « potager-jardin », autour duquel se tisse différents liens partenariaux.
 - Réalisant des Ateliers Jeunes Vacances avec différentes communes de la CCBVC.
 - Développant des liens avec les partenaires (Centre Socio Culturel de Bléré, Culture du Cœur, ITEP, ...)
- ✓ Impliquer les familles, en :
 - Proposant des soirées ouvertes aux familles sur chaque période de vacances scolaires, dont les thématiques seront, dans la mesure du possible, définies par les jeunes.

- Communiquant régulièrement avec les familles via différents supports : mail, flyers, blog/site internet.

Accompagner les jeunes vers le choix, l'autonomie et la liberté de parole

- ✓ Ritualiser des temps de paroles, par :
 - la mise en place de soirées, de cafés citoyens, ouvertes aux jeunes mais aussi plus largement aux familles.
- ✓ Proposer un vrai choix d'activités variées et leur permettre d'exprimer leurs envies par :
 - les laisser construire le programme d'activités
 - les accompagner dans la mise en place de projets et dans la réalisation de leurs initiatives.
- ✓ Responsabiliser les jeunes sur le fonctionnement de l'Accueil, en :
 - les impliquant dans la vie quotidienne
 - affichant toutes les informations relatives à la vie de l'Accueil (programmes, idées de projets, chantiers en cours, ...)
- ✓ Offrir un accès à la culture, en :
 - Proposant la mise en place d'un « pack culture ». Ce dispositif permet aux jeunes d'avoir accès à différentes sorties ou événements culturels, à moindre coût, grâce à un partenariat avec l'association Culture du Cœur. Nous impliquons les jeunes dans la programmation culturelle de l'ACJ, la périodicité du programme sera travaillée avec les jeunes.
 - Accompagnant leurs recherches de financements pour concrétiser leurs projets, notamment grâce à l'utilisation de dispositifs Léo Lagrange tels que l'ANCV Jeunes.
- ✓ Permettre la mobilité des jeunes, en :
 - Mettant en place une navette sur chaque période de vacances scolaires
 - Proposant la mobilité à différentes échelles en s'associant à des projets nationaux et internationaux via le réseau Léo Lagrange.

c. Les séjours

Différents types de séjour peuvent être mis en place :

- Les séjours proposés par l'équipe d'animation, comme par exemple le Raid Aventure organisé par l'Union Sportive Léo Lagrange.
- Les séjours à l'initiative des jeunes. Ce sont des projets qui émanent des jeunes et qui nécessitent un accompagnement de l'équipe d'animation. A terme, nous souhaiterions que la majorité des séjours soient de ce type.

Notre objectif est de les rendre autonome dans leurs projets de départ en vacances, de loisirs et plus largement dans leurs projets de vie.





4. Les moyens

a. Humains

✓ L'équipe d'animation

L'équipe est composée d'une responsable, FOURNIER Amandine et d'un animateur, QUARTIER Adrien.

Sur les périodes de vacances scolaires, notamment l'été, un animateur vacataire pourra être recruté.

Rôle et posture de l'équipe :

L'animateur devra :

- Avoir une posture d'accompagnateur afin de libérer la parole, de favoriser les temps où les jeunes sont le plus à l'aise et analyser la place de chacun dans le groupe pour mieux l'accompagner.
- Mobiliser une écoute attentive et active.
- Repérer les dynamiques de leadership, et faire valoir ses compétences.
- Rendre explicite les intentions de chacun.
- Créer un cadre convivial (notamment par le biais d'ateliers cuisine, temps festifs, activités ludiques, ...)
- « Faire réseau »

✓ La place des parents

Les parents peuvent et sont incités par l'équipe d'animation à participer à la vie de l'Accueil. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

b. Financiers

✓ Participation familles

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

Une majoration de 20% sera appliquée pour les familles résidentes hors de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher.

✓ Participation institution

La CCBVC est le financeur principal dans le cadre d'un marché de prestation.

La CAF finance au titre de la prestation de service (PSO).

✓ Autofinancement

Dans le cadre des différents projets mis en place par les jeunes, des actions d'autofinancement seront menées. Elles pourront avoir diverses formes : vente de crêpes, gâteaux, brioches, mais aussi lavage de voiture, ...

Les recettes de ces actions reviendront à l'ACJ.

c. Les partenariats

✓ Institutionnels

- La Communauté de Communes Bléré Val de Cher qui a la compétence Petite Enfance-Enfance-Jeunesse.
- la CAF.
- La DDSC qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

✓ Associations et structures de proximité

- Le Centre Socio Culturel de Bléré. A ce titre, nous y empruntons des livres et des jeux à la bibliothèque/ludothèque. Aussi, nous serons amenés à mener des projets communs et à participer à des actions mises en place par le CSC. Ce partenariat, c'est aussi un relais pour différents services, le Point Information Jeunesse, la Mission Locale et les permanences sociales dont les jeunes pourraient avoir besoin.
- L'association Culture du Coeur. C'est dans le cadre de ce partenariat que nous pouvons mettre en place le « pack culture ».
- L'ITEP de Bléré. Une mise à disposition de minibus est prévue sur les périodes de vacances scolaires à titre gracieux.
- Les commerçants et magasins de Bléré seront sollicités. Pour exemple, « Vive le Jardin », une jardinerie de Bléré a répondu à une demande pour le projet « Potager-Jardin », et nous a fait don de plants et de terreau.



d. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

✓ Horaires

<u>Hors Vacances Scolaires</u>	Mercredi : 12h-18h Samedi : 14h-18h Vendredi soir : sur projet de jeunes
<u>Vacances Scolaires</u>	Du lundi au Vendredi de 13h30 à 19h

Les horaires sont susceptibles d'être modifiées.

En effet, en fonction des projets qui seront mis en place par les jeunes, nous serons amenés à élargir nos amplitudes horaires.

Nous souhaitons moduler les horaires de fonctionnement de l'Accueil afin qu'ils soient adaptés au mieux au public.

Cela se traduit notamment par des ouvertures ponctuelles sur des temps de repas, suite à des demandes de jeunes qui mangent seuls durant toutes les vacances. Cette modularité permet à l'équipe d'animation de pouvoir faire de la prévention sur des temps de vie quotidienne (par exemple en termes d'alimentation).

L'Accueil Jeunes ouvrira ses portes sur des journées complètes pour la mise en place des Ateliers Jeunes Vacances, qui se déroulent sur des matinées, mais également sur le projet Terres du Son 2016, qui s'effectuent sur des journées complètes et sur tout autre projet qui nécessite un accompagnement en dehors des horaires d'ouverture classiques.

Lors des vacances scolaires, des soirées sont programmées par les jeunes.

Dans le cadre du lien entre l'ALSH et l'ACJ, nous proposons des matinées d'ouverture à destination des passerelles de l'ALSH de Bléré.

En période scolaire, il y a la possibilité d'une ouverture le vendredi soir : soit pour répondre à une demande de jeunes, soit pour la mise en place du projet « pack culture ».

✓ Dates d'inscriptions

L'adolescent devra régler une cotisation annuelle de 2 € pour venir fréquenter le lieu. En s'inscrivant à l'accueil, le jeune s'engage à respecter le règlement intérieur (qui est mis en place avec les jeunes et revu régulièrement).

Le dossier d'inscription ainsi que la liste des différentes pièces à fournir et les conditions sont disponibles directement dans nos locaux, ou à la CCBVC.

Pour chaque période de vacances scolaires, dès la sortie du programme (environ 3 semaines avant la date de début des vacances), les jeunes peuvent venir s'inscrire aux activités à l'ACJ, sur les horaires d'ouverture.



Une autorisation parentale spécifique sera demandée à chaque activité payante.

✓ Modalités de restauration

Lors des sorties, il peut être demandé aux jeunes de fournir leur pique nique.

Dans le cadre de la mise en place de soirées, ou de repas partagés, un menu sera établi et préparé avec les jeunes.

✓ Mobilité

Lors des vacances scolaires, une navette est mise en place, de façon à récupérer les jeunes qui souhaitent se rendre à l'Accueil lorsqu'ils ne sont pas mobiles. Cette navette est gratuite mais nécessite une inscription au préalable où seront définis les horaires de passage du minibus.

✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son caractère laïc et sur le fondement de son projet éducatif, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.





5. L'évaluation

a. Les réunions d'équipes

Au sein de l'équipe, des réunions hebdomadaires sont organisées de façon à faire un retour sur les actions et projets en cours.

Ces temps sont importants et nécessaires au bon fonctionnement de l'Accueil Jeunes. Les jeunes sollicitent les animateurs pour la mise en place de projet à court, moyen et long terme. Il faut donc une bonne communication au sein de l'équipe afin d'être au fait des projets menés et de leurs avancées.

Durant les réunions, une place est faite pour l'évaluation des actions menées par l'équipe.

b. Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'ACJ reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Un bilan sera rédigé à la fin de chaque projet, afin de mesurer si celui-ci a répondu aux objectifs fixés :

Pour mener l'évaluation, il sera pris en compte des données quantitatives :

- le nombre de jeunes différents
- le nombre de filles
- le nombre de garçons
- la moyenne d'âge

Ainsi que des données qualitatives :

- L'accueil et le relationnel
- moyens mis en place (documentation, matériels)
- les diverses animations proposées.
- la mise en place de projet.





6. La communication

a. Avec les jeunes

- La communication avec les jeunes se fait principalement par la discussion. Des flyers avec le programme sont distribués avant chaque période de vacances scolaires.

Par expérience, nous savons qu'il est nécessaire d'argumenter et de présenter le programme par le biais des « activités phares », afin d'attirer l'attention des jeunes.

- Un compte facebook de l'Accueil Jeunes a été crée et est régulièrement alimenté afin d'être visible via les médias sociaux.

b. Avec les familles

Nous appuyons notre communication sur deux leviers principaux :

- Le panneau extérieur, régulièrement mis à jour avec les programmes sur chaque période de vacance. Toutes les affiches concernant les actions d'autofinancement et les différents projets en cours y sont visibles.
- Un blog, qui va être crée et à terme, alimenté par les jeunes.

D'une manière générale nous souhaitons associer les familles à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).
- Une communication via internet (site internet ou blog de l'accueil de loisirs, mailing Listing,...)



Annexes

- ✓ Règlement intérieur
- ✓ Grille tarifaire



Accueil Jeunes de Bléré

13 rue Paul Louis Courier
37150 Bléré

Tel. : 02.47.57.29.58

Mail : ccbvc.acj@leolagrange.org

Facebook : accueil-jeunes-ccbvc-leo-lagrange

